

ATELIER ART ET DECO

COMPTE RENDU DE LA CONSULTATION EFFECTUEE AUPRES DES ADHERENTS DU COURS DE L'ART DU FIL

À la suite de l'AG mouvementée du 21 Mars 2025, j'ai souhaité effectuer un sondage auprès des adhérents du cours Art du Fil afin de connaître les raisons de l'intervention de certains participants.

Il en ressort :

- le problème de la toile cirée, déchirée, celle-ci pourra être changée, sinon des nappes en tissu sont disponibles dans l'atelier et pourront recouvrir les tables ou la toile cirée.
- le problème des chaises, plus particulièrement les bleues, celles qui étaient bancales ont été réparées. L'atelier compte 15 chaises bleues, 4 chaises pliantes suspendues et les fauteuils hauts de bureau. Il ne sera pas nécessaire de faire l'acquisition d'autres chaises, en raison du manque de place, et celles présentes sont correctes. Si nécessaire, les adhérentes porteront des coussins pour plus de confort.
- Le manque de financement de l'atelier art du fil par rapport aux autres ateliers. Elles souhaitent que les cotisations des adhérentes de ce cours leurs soient restituées pour financer leurs besoins....
- La question a été posée de l'utilité des ateliers informatiques par rapport à l'art et à la décoration.
- le boycott du repas de 2024 a été volontaire à la suite du choix d'un restaurant extérieur à notre village et au tarif pratiqué malgré la participation financière de AAD.
- les interventions durant l'AG, n'étaient pas agressives d'après elles !!! ce qui n'est pas le ressenti d'un bon nombre d'adhérents d'autres ateliers.
- le désir de prendre la parole et de dire les besoins non satisfaits durant l'AG, j'ai précisé que ces problèmes doivent être soumis en amont à l'animateur, tout ceci était notifié dans les documents envoyés.

En résumé, il ressort une méconnaissance totale des règles de fonctionnement d'une association et de la nôtre en particulier. Il est regrettable que de nombreux adhérents ne tiennent pas compte des documents qu'on leur envoie, en particulier le dernier qui comportait le rapport moral et financier nécessaire pour avis. Ces avis récoltés en amont auraient pu faire débat au sein du Conseil d'Administration afin d'apporter des solutions au moment de l'AG.

Pour finaliser, tout est mis en ordre pour satisfaire au mieux l'ensemble des adhérents de notre association, je peux comprendre que l'organisation et les décisions ne remportent pas toujours l'unanimité, je suis toujours présente pour écouter, entendre et apporter, éventuellement des solutions.

La Présidente
Eliane LEONI